

Salon des Artistes : les agents municipaux exposent à l'Hôtel de Ville

Du 22 novembre au 7 décembre, Hôtel de Ville (4e)

Le Salon des Artistes de la Ville de Paris fait son grand retour. Jusqu'au 7 décembre, les Parisiens sont invités à découvrir à l'Hôtel de Ville les créations artistiques des agents du service public parisien, dans de nombreuses disciplines.

Le dix-neuvième Salon des Artistes ouvre ses portes demain. L'occasion pour les agents de la Ville de Paris d'exposer leurs œuvres personnelles à l'Hôtel de Ville, du **22 novembre au 7 décembre** prochain.

Cette année, **ce ne sont pas moins de 285 agents** qui dans les disciplines diverses, comme la peinture, la sculpture, le dessin, l'aquarelle, les arts appliqués, l'installation, la gravure et la photographie, nous font découvrir une part d'eux-mêmes.

Qu'ils soient mécaniciens, puéricultrices, éboueurs, cardiologues, professeurs de danse classique, agents d'accueil ou de sécurité... cette exposition témoigne de la créativité et de l'esprit d'innovation des agents de la Ville de Paris qui, en plus de se consacrer chaque jour aux Parisiens, sont aussi pour certains d'entre eux des artistes passionnés.

« Aujourd'hui, la création est une passion pour de nombreux agents de la Ville de Paris », déclare Christophe Girard, adjoint à la Maire de Paris chargé des Ressources Humaines. « Ce salon est devenu au fil du temps un lieu d'audace et d'émulation. Je me réjouis qu'il permette, depuis près de vingt ans, les confrontations les plus enrichissantes entre agents. » ajoute-t-il.

Le Salon des artistes de la Ville de Paris est gratuit et ouvert à tous, **du lundi au samedi, de 10h à 18h30**. Il est accessible depuis le parvis de l'Hôtel de Ville. Cette année et pour la première fois, **27 poèmes** seront proposés avec 11 poèmes à écouter sur place.

Un jury de sélection composé de professionnels de l'Art décernera **le 5 décembre prochain** un prix par catégorie pour encourager et valoriser les talents des agents municipaux. Chaque visiteur aura la possibilité de voter pour son œuvre préférée.